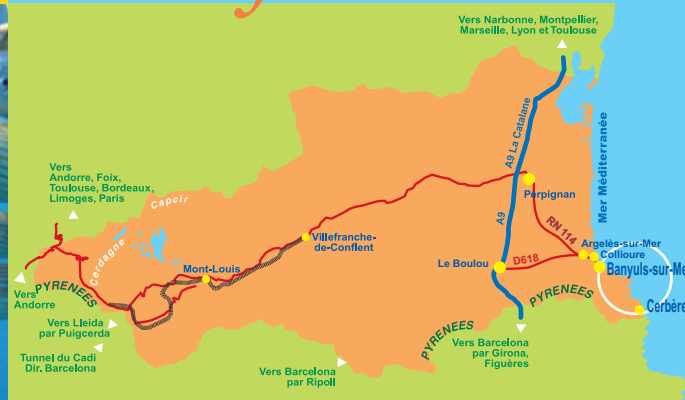




Comment s'y rendre ?



BUREAU DE LA RÉSERVE NATURELLE MARINE
5, rue Roger David – 66650 Banyuls-sur-mer – Tél. 04 68 88 09 11

POINT INFORMATION DE BANYULS (ouvert en juillet et août)
Tél. 04 68 88 56 87

SENTIER SOUS MARIN (ouvert en juillet et août de 12h00 à 18h00)
Tél. 04 68 54 91 85

Départ du parcours aquatique : Plage de Peyrefite
Coordonnées GPS : 42°27.644' N – 003°09.288'E

leDépartement66.fr



Protéger durablement votre cadre de vie

Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls

Préserver

Aménager

Valoriser



© RMN

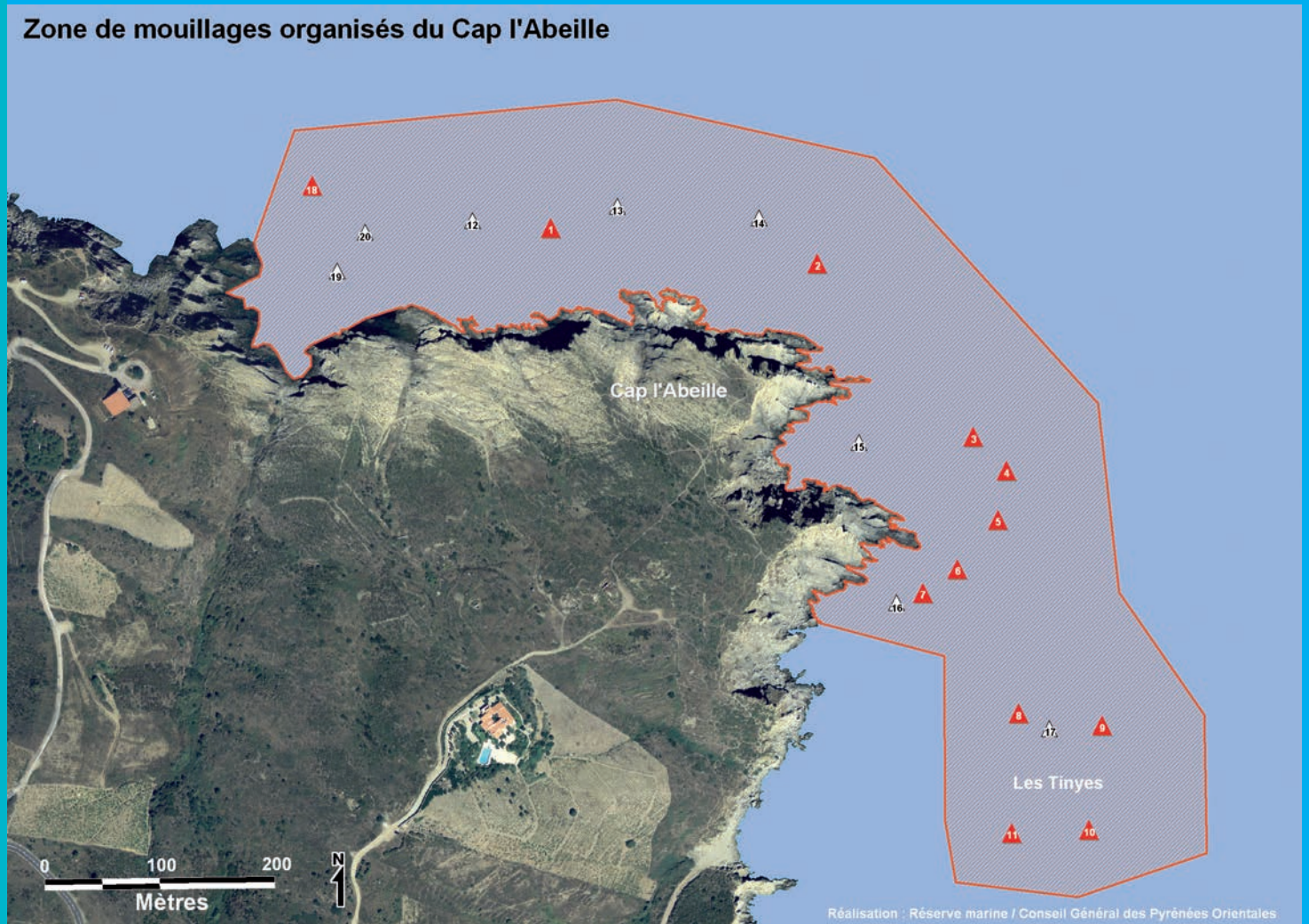
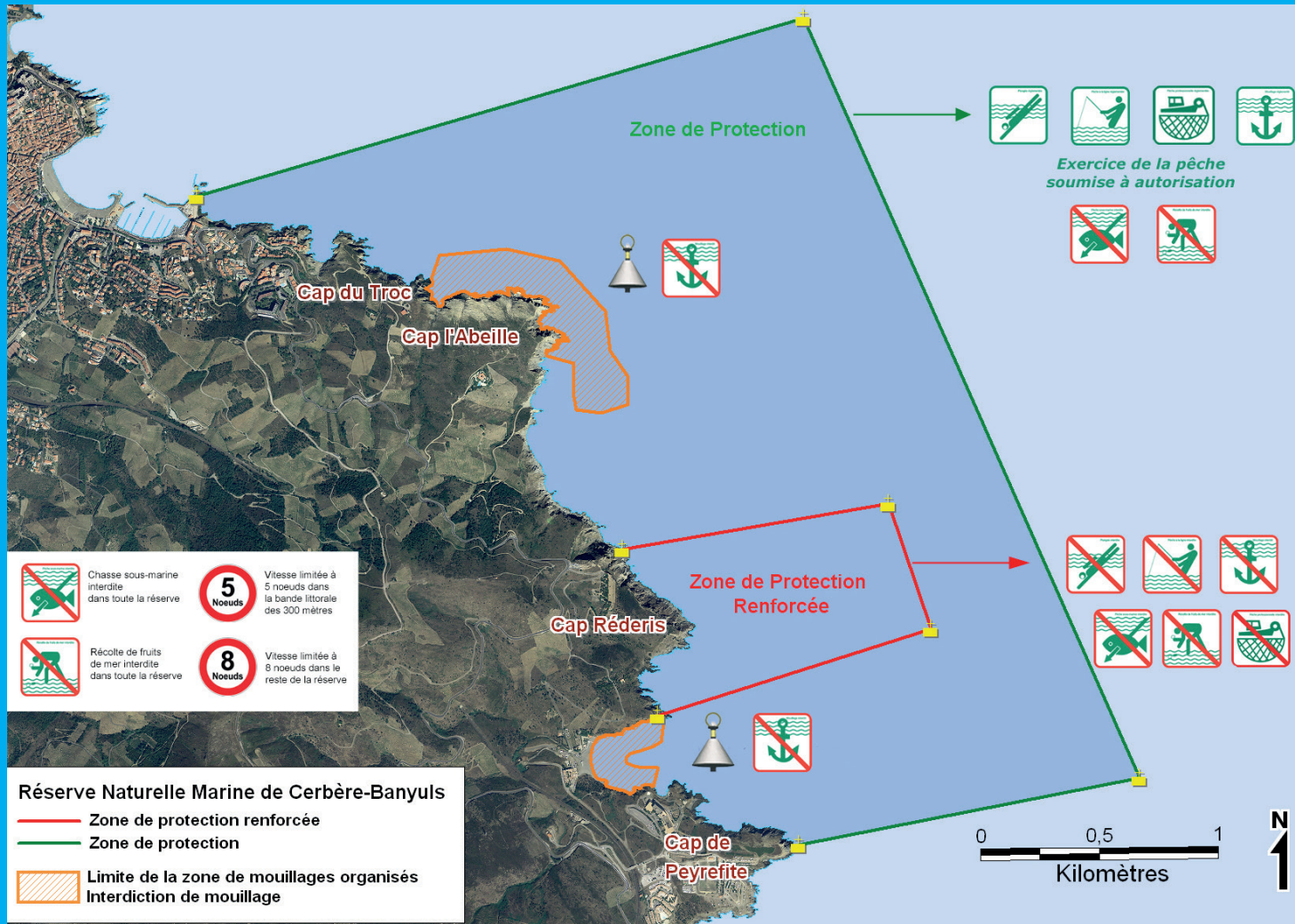
leDépartement66.fr



Protéger durablement votre cadre de vie

Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls





Réserve Naturelle Marine



Réserve
Naturelle Marine
de Cerbère-Banyuls

La Méditerranée pour tous !

Véritable joyau de la Côte Vermeille, la Réserve Naturelle Marine s'étire sur 6,5 kilomètres entre Banyuls et Cerbère. Paradis des baigneurs et des passionnés de plongée, cet espace naturel protégé de 650 hectares est la première Réserve Naturelle Marine de France, créée en 1974.

Reconnue par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) pour sa bonne gestion, elle l'est également par la communauté scientifique qui en a fait son laboratoire d'étude à ciel ouvert. Près de 1 200 espèces animales et environ 500 espèces végétales évoluent en parfaite harmonie.

Cette richesse est le fruit des efforts consentis par le Département des Pyrénées-Orientales qui a su, au fil des années, doter la Réserve Marine des moyens nécessaires pour assurer ses nombreuses missions.

Depuis la création du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, son Président, Michel Moly, également 1^{er} vice-président du Département des Pyrénées-Orientales délégué aux affaires maritimes, travaille pour une coopération optimale avec la Réserve Marine notamment dans la mutualisation des compétences et des connaissances. Ensemble, nous œuvrons pour le respect d'une Méditerranée pour tous !

La Réserve Naturelle Marine accueille, protège et transmet sa richesse à tous ses usagers. Chaque année, plus de 1 300 heures de surveillance sont effectuées par les agents de la Réserve et 1 500 enfants participent à des actions pédagogiques pour devenir de véritables écocitoyens. L'été, ce sont près de 25 000 personnes qui découvrent en toute sécurité les merveilles de la vie marine en parcourant le sentier sous-marin aménagé dans la baie de Peyrefite.

Bienvenue au paradis, bienvenue dans les Pyrénées-Orientales, bienvenue à la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls !

Hermeline MALHERBE

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales
Sénatrice



Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls

Rôle d'une Réserve Naturelle

Une Réserve Naturelle, garantit la protection et la diversité, non seulement, des espèces animales et végétales, mais aussi du milieu naturel dans lequel elles **vivent**. Cependant, la protection de l'environnement ne signifie pas la fermeture de ce dernier. C'est pourquoi, la présence de l'homme est réglementée en conciliant au mieux la protection et l'utilisation de la zone. L'objectif est de limiter les prélèvements et le dérangement des espèces au sein de la Réserve et de favoriser la restauration du milieu, afin de sauvegarder notre patrimoine naturel. La compréhension et la conscience de tous restent nécessaires. **Seul, un véritable engagement mutuel pourra faire perdurer la préservation des écosystèmes.**

Des objectifs précis

- **Conserver** les habitats originels et leur diversité spécifique ;
- **Contrôler** les activités humaines afin de rendre la fréquentation du site compatible avec les objectifs de conservation du patrimoine ;
- **Suivre à long terme** les différents écosystèmes afin de comprendre leur fonctionnement et l'impact du dérèglement climatique ;
- Avoir **un intérêt pédagogique** et culturel pour sensibiliser le public ;
- Participer au **maintien des différentes activités** pratiquées dans la Réserve.



Réserve Naturelle Marine



Situation de la Réserve Naturelle



Située en bordure de la côte Vermeille au pied du massif cristallin des Albères (*contrefort de la chaîne des Pyrénées*), la Réserve Naturelle se situe entre l'île Grosse à la sortie du port de Banyuls-sur-Mer et le Cap Peyrefite à proximité de Cerbère.

Elle s'étire ainsi sur 6,5 km de rivage et s'étend sur environ 2 km vers le large, soit **une superficie totale de 650 ha de mer.**

La Côte Vermeille s'étend sur 20 km du Racou (*au sud d'Argelès-sur-Mer*) à Cerbère (*frontière avec l'Espagne*). Elle est fortement découpée et présente une succession de caps limitant de petites anses sablo-gravillonnaires entre **des falaises atteignant 30 à 100 m de hauteur.**

La topographie sous-marine reflète cette morphologie aérienne : c'est ainsi que l'on trouve **des fonds de 60 m à moins de 2 km du rivage** (*plateau continental étroit et de forte pente en face de la côte Vermeille*) alors qu'on ne les rencontre qu'à 10 km de la côte dans la région d'Argelès-sur-Mer sur fonds sableux (*plateau continental large et de faible pente au nord du Racou*).



Le ruissellement des eaux sur les pentes des montagnes proches, le courant Liguro-Provençal amenant les alluvions du Rhône, et les vents souvent violents sont à l'origine de la **présence dans l'eau de nombreuses particules minérales et organiques.** Ces particules contribuent à la **richesse faunistique et floristique du milieu.**



Habitats

La Réserve Naturelle abrite les **trois principaux habitats méditerranéens** ayant pour base le développement de formes vivantes végétales :

• Le trottoir à Lithophyllum

Situé dans la zone de déferlement des vagues, notamment dans les endroits exposés aux vents dominants, il est composé d'un **empilement d'algues calcaires**, support d'une **multitude d'espèces animales et végétales**.

• Les herbiers de Posidonie

Bien qu'en limite de leur aire de répartition, ils assurent leur **rôle de nurserie et de reproduction pour plusieurs espèces**. Ce sont des herbiers peu profonds car la faible pénétration de la lumière tend à faire remonter leur limite inférieure vers l'isobathe des 15 m.

• Le coralligène

Construit par l'accumulation d'algues calcaires, cet habitat est très bien développé en prolongement des caps. Formant de multiples fissures et cavités, il abrite de très nombreuses espèces de forme et de couleur très variées.

Ces habitats façonnent un **paysage sous-marin très diversifié au sein d'unités écologiques** plus homogènes constituées soit d'**éboulis** et de **blocs rocheux** issus de l'érosion des falaises, soit de **roches massives**, lieux de vie de la **plupart des espèces communes de poissons**.

Cette continuité de substrats durs est interrompue au niveau des baies et des criques, où les fonds sont constitués de bancs de sables plus ou moins grossiers. Ces substrats meubles sont dominants au-delà de l'isobathe des 30 m où ils se caractérisent par un taux d'envasement assez important.

Tous ces habitats ont été classés habitats d'intérêt communautaire dans le cadre d'une directive européenne relative à la constitution du réseau des sites Natura 2000.

Réserve Naturelle Marine



Faune et flore



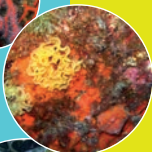
Plus de 1200 espèces animales et environ 500 espèces végétales ont été décrites dans la Réserve Naturelle.

Parmi la faune, les groupes les mieux représentés sont les mollusques (*gastéropodes*, *bivalves*), les spongiaires, les vers polychètes et les poissons. Parmi la flore, les algues sont les plus abondantes mais signalons la présence de deux plantes marines, endémiques de la Méditerranée : la posidonie et la cymodocée.

Parmi ces espèces, 49 présentent un statut de protection au titre d'un texte réglementaire de portée nationale, européenne ou internationale, dont : la posidonie, le corail rouge, la grande nacre et la datte de mer (*bivalves*), la grande cigale (*crustacé*), la raie blanche, le grand dauphin.

D'autres espèces, toutes aussi remarquables et dont les populations ont été largement décimées, **repeuplent désormais les fonds de la Réserve** : mérous, corbs, dentis, sars tambour, mostelles, homards, langoustes.

En pleine eau, les passages de grands prédateurs sont fréquents tels que bonites, sérioles, barracuda, liches.



Reserve Naturelle Marine



Délimitation et réglementation

Circulation

5 nœuds maximum
à moins de 300 m
de la côte

8 nœuds maximum
dans le reste
de la réserve



La Réserve Naturelle présente 2 niveaux de protection

Zone de protection

Cette zone correspond à la plus grande superficie de l'espace protégé, soit près de 600 ha, où certaines activités humaines comme la pêche sont réglementées et d'autres interdites comme la chasse sous marine. Cette zone est délimitée en mer par le même type de balises que la zone de protection renforcée mais d'un volume supérieur. **Elle s'étend à terre entre l'île Grosse au niveau du port de Banyuls-sur-Mer et le Cap Peyrefite sur la commune de Cerbère.** Plusieurs panneaux situés aux principaux accès à la mer et points de vue, rappellent la réglementation et informent le public.

Pêche de loisir réglementée et autorisée entre le lever et le coucher du soleil

*(détenir une autorisation délivrée par la Réserve Marine
uniquement durant les mois de décembre et janvier)*

Plongée autorisée

(prévoir pavillon Alpha)

Ancrage autorisé sauf dans la zone de mouillages organisés (cf. ci-après)

Pêche professionnelle soumise à autorisation

Chasse sous-marine et récolte de fruits de mer interdites

Réserve Naturelle Marine

de la Réserve Naturelle Marine



Zone de **protection renforcée**

La protection est renforcée dans la partie sud de la Réserve au niveau du Cap Rédéris, où tous prélèvements, immersions ou ancrages sont interdits, hormis ceux inhérents au déroulement des études scientifiques agréées par le Comité Consultatif de la réserve.

Cette zone, d'une superficie de 65 ha, est matérialisée, en mer, par deux balises jaunes lumineuses de 8 m³ et, à terre, par deux autres marques jaunes appliquées à mi-hauteur contre la falaise.



MERCI
de **respecter**
ces quelques
contraintes
nécessaires
à la protection
de ce milieu riche
mais fragile.





1 Surveillance du site



Il s'agit, avant tout, de faire de la prévention et de la sensibilisation en effectuant des patrouilles en mer à l'aide de deux embarcations mais également à terre par le biais du sentier du littoral. **Plus de 1 300 heures de surveillances sont effectuées par les agents commissionnés et assermentés de la Réserve.** Ils peuvent être secondé par la Gendarmerie Nationale et maritime, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, les Affaires Maritimes et les Douanes qui veillent également au respect de la réglementation.



2 Observations et suivis scientifiques



De nombreuses études scientifiques sont réalisées au sein de la Réserve. Elles permettent d'améliorer les connaissances sur le milieu marin et ainsi prendre toutes les mesures pour le maintenir dans un parfait état de conservation. Des suivis sur les herbiers de posidonies, le coralligène, les milieux rocheux, le peuplement de poissons ou encore des veilles écologiques sont régulièrement organisés dans la Réserve.



3 Gestion de l'activité anthropique



Les efforts consentis ont permis de faire de ce site, un espace où les différentes activités cohabitent dans le respect de l'environnement. C'est ainsi que des suivis sur la pêche professionnelle et de loisir sont réalisés sur site. Des partenariats avec les structures de plongée et la signature d'une charte de préservation du milieu sous-marin sont mis en place. Des études de fréquentation et des aménagements des sites de plongée avec l'implantation de mouillages pour limiter les dégradations induites par les ancres sur les fonds marins sont également effectués.

Réserve Naturelle Marine

au quotidien

4 Animations pédagogiques

L'éducation et la sensibilisation des enfants à la protection du milieu marin sont des missions importantes de la Réserve. Les animateurs proposent ainsi plusieurs ateliers pédagogiques axés sur le rôle d'une Réserve Naturelle, la connaissance des écosystèmes marins, la découverte du bord de mer, les gestes écocitoyens, la pollution du milieu marin. La proximité de l'aquarium du laboratoire Arago est un support important à ces ateliers. Les animateurs de la réserve reçoivent ainsi régulièrement plus de 1 500 enfants issus du primaire et du secondaire. Des conférences à destination du grand public sont également proposées tout au long de l'année.



5 Accueil du public

Pendant la saison estivale, deux points information situés sous les arcades du port de Banyuls sur Mer et au niveau du sentier sous marin permettent d'accueillir plus de 8000 visiteurs. Des dépliants et brochures relatifs à la Réserve, des expositions, des posters et des projections de plusieurs films vidéo éducatifs sont proposés gratuitement au public.

Afin de faciliter la découverte des petits fonds rocheux, un sentier sous-marin ouvert en juillet et août a été aménagé au départ de la plage de Peyrefite (voir pages ci-après). A mi-chemin entre Banyuls et Cerbère, au niveau de l'aire des Esperades, il est possible de découvrir depuis les hauteurs, toute l'étendue de la réserve. Une table d'orientation attend également les visiteurs.



Reserve Naturelle Marine

Quelques Conseils pour mieux vivre la mer



Si vous êtes plongeur

- La plongée dans la Réserve Marine est gérée par une charte mise en œuvre par le Département des Pyrénées-Orientales depuis 2000. **Cette charte a pour but de promouvoir une activité respectueuse du milieu et de ses habitants.**
- Les plongeurs (particuliers ou responsables de structures) doivent avoir pris connaissance de cette Charte et la signer avant de s'immerger. Elle est téléchargeable sur le site Internet du Département (ledepartement66.fr) et disponible au bureau et points information de la Réserve.
- La plupart des centres de plongée locaux l'ont signés et s'engagent à sensibiliser leur clientèle au respect du milieu sous-marin. **Ces centres sont identifiés par le label de la Réserve Naturelle Marine.** Choisissez les pour cet engagement et n'hésitez pas à leur demander des informations sur la Réserve.

Si vous êtes plaisancier

- **Respectez les vitesses autorisées** : 5 nœuds à moins de 300 m de la côte et 8 nœuds dans le reste de la Réserve Naturelle.
- Vérifiez que vous avez à bord tout votre **matériel de sécurité** et **consultez la météo.**
- **Informez-vous des réglementations locales** auprès des capitaineries et des Affaires Maritimes (*réglementation de la pêche aux oursins, du mouillage,...*).
- En période estivale, beaucoup de plongeurs viennent explorer les fonds de la Réserve Naturelle Marine. Il est nécessaire de **naviguer à très faible vitesse** et de **passer à 100 m au moins d'un bateau montrant le pavillon ALPHA**, ceci pour **éviter tout risque de collision avec un groupe de plongeurs immergés** à faible profondeur.
- Prenez avec vous votre **autorisation de pêche** si vous comptez pêcher dans la Réserve : vous pouvez être contrôlés par les agents de surveillance.
- Les pêcheurs professionnels (*petits métiers*) participent aux travaux de la Réserve Naturelle Marine et vivent de la mer. **Éloignez-vous des navires qui sont en action de pêche** (*en train de caler ou de remonter les filets*). Ne passez pas et ne mouillez pas votre embarcation entre deux signaux identiques (*perches munies d'un pavillon*) balisant les extrémités d'un filet.



À tous les amis

de la mer

Réserve Naturelle Marine



- Le milieu marin est fragile : incitez les personnes autour de vous à le respecter.
- Ne jetez rien à la mer ou au bord des plages.
- Si vous pêchez, merci de rejeter à la mer les poissons de petite taille (*ils seront adultes quand vous reviendrez !*) : il existe un règlement concernant la taille minimale des poissons. En ne le respectant pas, vous serez verbalisés en cas de contrôle.
- Vous n'avez pas le droit de vendre les produits de votre pêche.
- Faites attention à l'herbier de posidonie (*espèce protégée*), ne l'arrachez pas lors de vos excursions sous-marines, ne laissez pas traîner l'ancre sur le fond. Ce milieu est très important pour la reproduction de différentes espèces, pour l'apport en grande quantité d'oxygène dans l'eau.
- Certaines espèces animales sont protégées de toutes formes de captures : le mérou, le corb, le labre vert, la grande nacre, la grande cigale, les tortues marines et dauphins.
- Attention à l'algue *Caulerpa taxifolia* : elle n'a pas été vue sur la côte rocheuse, mais n'hésitez pas à transmettre à la Réserve Marine toutes vos observations, même en cas de doute.

le sentier sous-marin

sentier
sous-marin



la **RÉSERVE
Marine**

décline toute
responsabilité
en cas d'accident
survenu sur le
parcours à terre
comme en mer.



Installé au départ de la plage de Peyrefite au sein d'une baie abritée, le sentier sous-marin se visite en nageant en surface muni d'un masque, d'un tuba et de palmes. Le long d'un parcours balisé, et dans quelques mètres d'eau, vous explorez ainsi les petits fonds rocheux pour découvrir la beauté de la vie sous-marine.

Une balade ludique ...

Le sentier sous-marin a été conçu non seulement pour répondre à la motivation des visiteurs selon leur âge et leur culture, mais aussi pour s'adapter à leur disponibilité. Le parcours peut rester une **balade récréative et originale** mais il a aussi pour vocation d'être un espace pédagogique dédié à tous les passionnés de la mer.

... sur un parcours aménagé et sécurisé...

D'une longueur de 250 m, limité par une ligne d'eau, il est ponctué de **5 stations d'observation représentatives de 5 écosystèmes différents** : galets, herbier de Posidonie, blocs, failles et tombants. Chaque station est balisée par une bouée numérotée et équipée de panneau d'information immergé. Chaque bouée est munie d'une main courante permettant de vous reposer et de vous maintenir en toute sécurité. Le périmètre du sentier est surveillé par des maîtres nageurs pendant les heures d'ouverture.



Sentier Sous-Marin

... entièrement commentée
grâce au tuba FM ou MP3 étanche

Afin d'allier le plaisir de la découverte à la satisfaction d'enrichir votre connaissance sur les fonds sous-marins, nous vous proposons **une visite entièrement commentée** tout au long du parcours. Cette exclusivité est due au **tuba FM** qui, muni d'un embout actif, permet une **audition d'une qualité saisissante par conduction osseuse via les dents**. Un **MP3 étanche** est également à votre disposition offrant un commentaire en français et en anglais.



Quelques conseils de prudence

La visite du sentier sous-marin n'est pas qu'une simple baignade. C'est une randonnée aquatique assez longue (500 m aller/retour) qui exige de bien savoir nager (vous n'avez pied qu'à la première station), d'être en bonne condition physique et de savoir doser son effort en palmant. Même si vous ne visitez pas toutes les stations, la ballade restera agréable et riche en découvertes. A noter aussi que, même l'été, l'eau peut être assez froide, d'autant plus lorsqu'on y reste longtemps. Aussi, nous vous conseillons d'être équipé d'un vêtement isotherme.

Recommandations

Soyez prudent !

Restez à l'intérieur des limites de la zone balisée.

Nagez à votre rythme, passez d'un paysage sous-marin à l'autre.

Chaque biotope est balisé par des bouées jaunes numérotées.

La balade dure en moyenne entre 30 minutes et 1 heure.

Les oursins ne manquent pas de piquants

Quant aux méduses, si vous en rencontrez, et même si elles sont souvent très belles, admirez-les de loin.



sentier sous-marin



Les recommandations d'Astrée



Sur le sentier sous-marin, il faut palmer avec vos yeux. Ne retournez pas les pierres, ne donnez pas à manger aux poissons. Aussi, afin d'éviter de trop déranger la faune et la flore sous-marines et pour la préserver, nous vous demandons d'être attentifs aux recommandations d'Astrée quant à la fréquentation du sentier. Une affluence trop importante de visiteurs provoquerait en effet un abandon de la zone par une grande partie des animaux (notamment les poissons). Vous êtes dans un espace naturel protégé, merci de le respecter.

Drapeau Vert

Sentier fluide

Visite agréable pour découvrir la faune et la flore.

Vous pouvez y aller.



Drapeau Orange

Sentier encombré

Visite moins attrayante : pour cause de dérangement, les poissons prennent la fuite.

Patiencez le temps qu'il y ait moins de visiteurs.



Drapeau Rouge

Sentier surfréquenté

Visite déconseillée : les poissons restent cachés ou ont quitté le site.

Revenez plus tard.



sentier sous-marin



Horaires

Le point accueil du sentier sous-marin est ouvert :

du 1^{er} juillet au 31 août, de 12 h à 18 h.

L'accès doit se faire par le point d'accueil situé au niveau de la **plage de Peyrefite** où les agents de la Réserve Marine vous accueilleront et vous donneront toutes les informations nécessaires.

Au niveau de ce point d'accueil vous y trouverez :

- la location de palmes, masques et tubas entre 12 h et 17 h
(une pièce d'identité vous sera demandée en caution),
- la vente de plaquettes submersibles et de jeux des 7 familles sur la faune et flore marine du sentier,
- des panneaux d'information sur le milieu marin,
- des animations gratuites pour les enfants.

En dehors de ces horaires, le sentier reste accessible pour les personnes disposant de leur propre matériel. La plage est surveillée par les sauveteurs de 11h à 18h30.



Un site aménagé pour votre confort et votre sécurité

Pour préserver l'environnement du site de Peyrefite et vous garantir une sortie agréable, le Département des Pyrénées-Orientales a mis en place plusieurs infrastructures. Nous vous demandons de les respecter et d'adopter une conduite digne d'écocitoyens. Il s'agit :

- d'un parking afin d'éviter un stationnement anarchique
- d'un poste de secours pour votre sécurité
- d'un point d'accueil au départ du sentier
- de panneaux d'informations sur la plage
- de sanitaires et douches
- d'un accès réservé et d'un tiralo mis à disposition des personnes à mobilité réduite





La zone de mouillages organisés

La mise en place de deux zones de mouillages organisés s'inscrit dans le cadre de la politique de préservation des fonds marins. Dans un but d'éliminer l'impact destructeur des ancres, 20 bouées d'amarrage ont ainsi été disposées autour du Cap l'Abeille, des flots des Tynes et 5 dans la baie de Peyrefitte proche du sentier sous marin.

- Les bouées de couleur rouge numérotées de 1 à 11 et 18 sont réservées **en priorité** aux structures de plongée.
- Les bouées de couleur blanche numérotées de 12 à 17 et de 19 à 25 sont réservées **en priorité** aux autres usagers et bateaux de passage.

Ces bouées sont libres d'accès mais voici quelques conseils à respecter :

- Agissez avec courtoisie pour prendre et quitter un dispositif d'amarrage (vitesse limitée à 3 noeuds).
- Vérifiez que votre amarre est correctement attachée à la bouée.
- Evitez de laisser votre embarcation sans une personne à bord capable de la déplacer (si nécessaire).
- Ne jetez rien par dessus bord.
- N'ancrez pas dans la zone de mouillages organisés.
- Plaisanciers, le mouillage est interdit de nuit.

